



COMMUNIQUÉ DE PRESSE POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

REMANIEMENT : DES DOSSIERS CRUCIAUX POUR LES PREMIÈRES NATIONS À POURSUIVRE AVEC LES NOUVEAUX MINISTRES

Wendake, 26 juillet 2023 — En réaction au remaniement ministériel fédéral, l'Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador (APNQL) tient à rappeler au gouvernement de Justin Trudeau l'importance de poursuivre l'avancement de certains dossiers cruciaux, comme celui des services policiers des Premières Nations, du logement et infrastructure tout comme la mise en œuvre des priorités des Premières Nations contenues dans le plan d'action de la *Loi sur la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones* (LDNU).

« Nous tenons à féliciter le nouveau ministre de la Justice et Procureur général du Canada, l'Honorable Arif Virani, et le nouveau ministre de la Sécurité publique Canada (PSC), l'Honorable Dominic LeBlanc, pour leur nomination et leur exprimer nos attentes concernant la collaboration amorcée avec leur prédécesseur. Ces nominations ne doivent pas créer de retard dans l'avancement de nos dossiers, mais plutôt représenter une opportunité de renouveler le dialogue visant à améliorer la relation entre les gouvernements des Premières Nations et l'État fédéral », de commenter le Chef de l'APNQL, Ghislain Picard.

Pour l'APNQL, la reconnaissance des services policiers des Premières Nations en tant que service essentiel est un enjeu primordial qui mérite une attention immédiate et une action résolue. Un projet de loi en ce sens avait été promis par l'ex-ministre Marco Mendicino. Étant donné l'obligation du Canada, en vertu de la LDNU, d'aligner ses lois sur la Déclaration des Nations Unies, nous insistons à ce que PSC cherche à obtenir un mandat pour traiter de la compétence des Premières Nations en matière de maintien de l'ordre dans le cadre de cette législation. « Il est essentiel que le nouveau ministre de la Sécurité publique soit pleinement engagé dans le processus de reconnaissance, d'autonomisation et de financement adéquat des services policiers autochtones », affirme le Chef Picard.

L'APNQL est aussi déterminée à travailler main dans la main avec le nouveau ministre de la Justice pour assurer notamment la mise en œuvre de la LDNU et du plan d'action qui en découle. « La reconnaissance et le respect de notre droit inhérent à l'autodétermination et à l'autonomie gouvernementale nous préoccupent plus que jamais devant la sortie imminente du jugement de la Cour suprême du Canada concernant la *Loi sur les enfants, les jeunes et les familles des Premières Nations, des Inuits et des Métis* (Loi C-92) », soutien Ghislain Picard.

En conclusion, l'APNQL tient à saluer la nomination de l'Honorable Gary Anandasangaree à titre de nouveau ministre aux Relations Couronne-Autochtones et souligne le maintien dans ses fonctions de la ministre de Services aux Autochtones Canada, l'Honorable Patty Hadju, permettant de maintenir une stabilité dans plusieurs autres dossiers importants. « Je souhaite que ces ministres accueillent cette décision du premier ministre comme une invitation à redoubler d'efforts pour consolider nos rapports et renforcer nos relations de Nation à Nation. Également je tiens à remercier l'honorable Marc Miller pour son travail auprès des Premiers Peuples au cours des dernières années », de conclure le Chef Picard.

À propos de l'APNQL

L'Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador est l'organisation politique régionale qui regroupe les 43 Chefs des Premières Nations du Québec et du Labrador (<https://apnql.com/>).

— 30 —

Source: Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador

Julianne Gagnon
Conseillère en communication
communications@apnql.com
418-719-0786